

CAHIER DES CHARGES SOUS-TRAITANCE

27 Avril 2018

PROJET EUROPEEN IS@M

Innovative Sustainable Agriculture in Mediterranea

FONDS INTERREG –MARITTIMO : Axe 1 – Lot 3 : Projet simple finalisé au renforcement de la compétitivité territoriale des entreprises de la zone transfrontalière

LE PROJET INTERREG MARITTIMO IS@M

Contexte

Le projet IS@M vise à développer, valider et optimiser une plateforme collaborative regroupant des outils innovants d'aide à la décision pour aider quotidiennement les entreprises agricoles à prendre les meilleures décisions éco-responsables. Via une co-conception participative (instituts R&D, stations expérimentales, conseillers, firmes), IS@M propose d'évaluer l'état sanitaire et le risque épidémiologique au niveau parcellaire, en temps réel, au champ, sur tablette ou smartphone. Il offre également un service complet de conseil, fiable et traçable, utilisable facilement par chaque entreprise et promeut un réseau méditerranéen d'entreprises agricoles grâce à un forum d'échanges de connaissances, d'expériences et d'alertes

Objectif

L'objectif général du projet est de favoriser la croissance verte et durable des PME agricoles dans la zone transfrontalière :

- En réduisant l'usage des pesticides dans les principales cultures transfrontalières (horticoles, légumières et oléicoles) grâce aux techniques de Protection Intégrée des Cultures
- En maintenant et en consolidant une activité agricole périurbaine écoresponsable
- En transférant l'innovation au plus près des micros et PME agricoles



Partenariat

Chef de file : INRA

Partenaires : Chambres d'Agriculture des Alpes-Maritimes – CREAT ASTREDHOR Méditerranée, Chambre d'Agriculture de Haute Corse, SCRADH - ASTREDHOR Méditerranée, Università degli Studi di Sassari, CeRSAA, CREA, Istituto Regionale per la Floricoltura

Durée du projet : janvier 2018 à décembre 2019

OBJECTIFS DE LA SOUS-TRAITANCE

Dans le cadre de la promotion du projet interreg Marittimo IS@M, le partenaire Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes, cherche un prestataire pour répondre aux objectifs de l'action **C : Communication**

Il est demandé au sous-traitant de réaliser en collaboration avec l'équipe impliquée dans le projet les actions précisées ci-dessous :

- Reportage photos sur le terrain (une journée) : Réalisation de 50 à 100 photographies d'insectes ravageurs des cultures et de leurs auxiliaires sur le terrain (acariens, micro-hyménoptères,).
- Les droits d'auteurs et d'images seront transférés intégralement à la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes qui pourra les utiliser pour tout support de communication.
- Le photographe pourra utiliser les photographies réalisées pour ses différents supports de communication

Le montant total de la prestation ne devra pas excéder **3500€** HT.

PROCEDURE DE SELECTION

Le marché sera attribué au soumissionnaire selon les critères de pondération suivants : - Prix (30%) - Compétences techniques (70%)

CONTENU ET PRÉSENTATION DE L'OFFRE

L'offre devra comprendre les éléments suivants : - un budget en euros ; une description de la méthodologie et des modalités de mise en œuvre des actions ; - des informations sur l'expérience du sous-traitant en matière de tâches similaires (CV, exemples d'actions réalisées, etc.).



PUBLICATION ET CONDITIONS DE L'APPEL D'OFFRE

L'appel d'offre est publié le 27 Avril 2018 sur le site Internet de La Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes et les réponses devront parvenir avant le 30 Mai 2018, par voie électronique à l'attention de la Chambre d'Agriculture des Alpes Maritimes.

Les offres devront être transmises à l'adresse suivante :
ssuissa@alpes-maritimes.chambagri.fr